

## À une voix près ! Vincent Gouanelle reste président de la CC du Bas-Armagnac

Divisé en 2 blocs, le Conseil communautaire semble avoir trouvé un modus vivendi



À une voix près ! Vincent Gouanelle reste président de la CC du Bas-Armagnac

On s'y attendait ! Ce 9 avril 2026 à la salle d'animation de Nogaro, c'est la séance d'installation de la nouvelle Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA). On savait que la lutte serait rude.

Elle l'a été : Vincent Gouanelle est réélu président de CCBA par 21 voix contre 20 à Christian Peyret et un bulletin blanc.

### Déroulement de la séance



Le nouveau Conseil communautaire est en place ; les membres de l'ancien bureau ont retrouvé leur place devant l'étiquette de leur village et...



...Jean Duclavé (doyen des conseillers et maire de Magnan) dirige l'élection du président



### Le public au fond de la salle d'animation

Ce fut une longue soirée. Elle a démarré à 18 h 30 et s'est terminée à 23 h 30.

La séance commence par les discours de « campagne électorale » (voir ci-dessous) des deux candidats.

Notons que Vincent Gouanelle se garde d'attaquer son challenger : il reconnaît même que le projet « piscine », qu'il a fait avorter en 2020, doit être réétudié. Quant à Christian Peyret, il fait un constat d'immobilisme de la CCBA : pas de Plan local d'urbanisme intercommunal, pas de Centre intercommunal d'action sociale, pas de commission économique (1). Le tout dans un style direct mais posé.

Manifestement, dans le Bas-Armagnac, on se respecte, on n'est pas à l'Assemblée Nationale !

Puis c'est le vote à bulletins secrets.

Vincent Gouanelle est proclamé président, puis l'on passe au vote – à bulletins secrets – pour désigner qui sera vice-président (2) de la Commission enfance-jeunesse : Quitterie Spoerry (mairie de Mormès) ou Patrick Guichebarou (mairie de Caupenne-d'Armagnac).



### Suivi de Patrick Guichebarou, Vincent Gouanelle vote pour le vice-président Enfance-Jeunesse



### Suivi de Quitterie Spoerry, Christian Peyret vote pour le vice-président Enfance-Jeunesse (à dr.Loïc Bombelli DGS de la CCBA , Justine Quitadamo et Jean Duclavé



### Dépouillement des bulletins du 1er tour pour l'élection du vice-président Enfance-Jeunesse

Il était évident que le même scénario allait se reproduire pour les sept autres vice-présidents de commission. Vincent Gouanelle, conscient du blocage créé par la polarisation du Conseil communautaire en deux blocs égaux, décide une pause et sort discuter avec Christian Peyret.



### Vincent Gouanelle discutent sans trouver d'accord

Mais il revient en disant qu'il a proposé sans succès la vice-présidence de deux commissions pour les amis de Christian Peyret.

Vincent Gouanelle prolonge la pause et convoque à l'extérieur les maires et les conseillers. Cette fois, au bout d'un grand moment, un compromis est trouvé : chaque bloc obtient quatre vice-présidences. C'est-à-dire ce que proposait Christian Peyret dans son intervention de « Campagne ». Le résultat ne se fait pas attendre : un seul tour suffit pour nommer les sept autres vice-présidents (un tour pour chacun).

À ceux-ci s'ajoutent trois conseillers délégués (un pour chacune des « grandes » communes Nogaro, Le Houga et Manciet).

Avec le président, le bureau est donc constitué de douze personnes.

À noter qu'en cas de blocage (6x6), la voix du président compte double...

### Composition du bureau de la CCBA

#### Commissions

Enfance Jeunesse : Guichebarou Patrick (maire de Caupenne-d'Armagnac)

Finances et affaires générales : Artigole Éric (maire de Saint-Martin-d'Armagnac)

Développement économique : Peyret Christian (maire de Nogaro)

Convention Territoriale Globale : Spoerry Quitterie (maire de Mormès)

Travaux/Grands projets/SPANC : Saint-Lannes Claude (conseiller municipal du Houga)

Aménagement, agriculture, gestion de l'eau : Soules Philippe (conseiller municipal de Manciet)

Voirie : Saint-Martin Thierry (maire de Sainte-Christie-d'Armagnac)

Culture : Truchat Romain (conseiller municipal de l'opposition au Houga)

#### Membres délégués

Conseiller délégué Finances : Quitadamo Justine (conseillère municipale de Nogaro)

Conseiller délégué Communication : Lapeyre Anne (conseillère municipale du Houga)

## Conclusion (provisoire)

La guerre n'est pas déclarée ! Les élus au Conseil communautaire ont pris conscience que sans accord, sans compromis, c'était le blocage assuré.

Les deux principaux adversaires politiques – Vincent Gouanelle et Christian Peyret – ont réussi à trouver un terrain d'entente. Ce qui augure bien des futures décisions à prendre par la CCBA. Un exemple : Vincent Gouanelle (qui avait fait échouer en 2020 le projet de Christian Peyret de piscine utilisant l'eau chaude fossile disponible à Nogaro), s'est dit ouvert à un projet de piscine pour que les enfants apprennent à nager.

Et Christian Peyret a accepté une vice-présidence importante, le développement économique. De plus, dans son intervention, il n'hésite pas à reconnaître certaines réalisations des six dernières années.

Notons que les deux candidats veulent embaucher un chargé de mission économique.



### Vincent Gouanelle fait son discours de campagne

#### Résumé de l'intervention de Vincent Gouanelle

Vincent Gouanelle commence par rappeler les travaux accomplis et les résultats obtenus pendant les six ans de son mandat : au profit de l'enfance-jeunesse (notamment les pôles « enfance » de Nogaro et du Houga), au profit de la culture (les échappées curieuses, l'enseignement artistique et culturel, la création de la Maison France Services (avec la MSA), la poursuite de la politique de l'habitat, la politique d'accès aux soins (bourse d'études pour étudiants médecins et dentistes etc.), sans oublier la mise en place prochaine du transport à la demande. Tout cela « sans grever l'équilibre fiscal et financier ». Il ajoute : « nos décisions ont permis à la CCBA de maintenir son objectif de service rendu sur tout le territoire (...) dans un contexte de crises multiples financières, politiques, internationales, énergétiques ».

La nouvelle étape qui s'ouvre « appelle à la fois continuité et renouveau . Continuité parce que les projets engagés doivent être menés à leur terme. Renouveau parce que notre territoire évolue et que nous devons continuer à innover, à nous adapter et surtout à répondre aux grands enjeux qui s'ouvrent à nous ».

L'intercommunalité : « un outil essentiel au service de nos communes », mais pas une super-commune.

#### Les enjeux d'une nouvelle dynamique

**la voirie**, une compétence « majeure et stratégique », un enjeu prioritaire. Performance et savoir-faire doivent rester « notre leitmotiv » pour l'entretien de nos 400 km de voirie. Les récents « choix managériaux », le renouvellement de certains équipements et l'externalisation d'une partie du fauchage permettront de progresser ». Une nouvelle classification des voies sera proposée, commune par commune. Le service pourra aussi aider les communes dans certains travaux du bâtiment,

**le développement économique** : se concentrer sur l'accompagnement des entreprises en développement en besoin de financement de la Région et de l'État. Sans oublier le commerce local, parfois fragile.

Étudier le recrutement d'un développeur économique spécialisé qui ne devra pas oublier l'artisanat ; la compétence de cette commission devra s'étendre aux affaires agricoles (agrivoltaïsme, méthanisation « leviers majeurs de développement durable , ressource en eau etc.) ; « le monde agricole fait face à de violentes transitions et notre rôle est de l'accompagner dans cette rude tâche »

**l'enfance-jeunesse et la petite enfance** : « après l'immense travail réalisé » qui a permis un maillage de tout le territoire, il faut continuer « dans les limites du raisonnable et de la réglementation » ; une autre préoccupation majeure : la survie des écoles rurales ; il faut ouvrir un dialogue « avant que les services de l'État ne nous imposent des solutions malheureuses »

**la culture et le tourisme** : « l'accès à la culture n'est pas réservé aux zones urbaines » ; il faut « continuer notre politique dynamique (...) programmation culturelle, résidences d'artistes et enseignement artistique ; pour cela, il faut « une proximité (...) avec tous les acteurs culturels du territoire (...) associations d'apprentissage artistique et de diffusion culturelle ; il faudra réfléchir sur nos écoles de musique et autres organismes pour « maintenir un apprentissage musical de qualité » ; **s'agissant du tourisme**, « source de développement territorial », « cette compétence obligatoire restera déléguée à l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan » en vue de dynamiser le territoire autour du circuit Paul-Armagnac, du vélorail, du Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac, du Musée du Paysan gascon de Toujouse et de tout projet sur notre culture gasconne et viticole, nos chemins de randonnée, les chemins de Saint-Jacques, sans oublier les hébergeurs et restaurateurs

**l'aménagement du territoire**, « pivot majeur de nos politiques publiques locales » : le SPANC, le désenclavement numérique, l'accompagnement à la rénovation énergétique, l'accessibilité, la démographie médicale auxquels s'ajoutent des objectifs plus sociaux depuis la signature de la Convention territoriale globale (CTG) en 2022 (transport à la demande, accès aux droits, habitat, prise en compte du vieillissement)

**travaux et grands projets** : commission chargée en priorité, de réaliser un projet de piscine d'ici la fin du mandat ; il s'agit de « la compétence savoir-nager », « source de crispations et d'incompréhension durant le précédent mandat » ; « oui, incontestablement, notre territoire doit se doter d'un équipement structurel » pour « l'apprentissage de la natation »(...) un bassin d'apprentissage estival ouvert 5 mois par an »(...) dans un esprit de pragmatisme financier et surtout fiscal » ; autres projets : l'aménagement de la gare (comme siège de la CCBA et de l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan) et la réalisation de plate-formes cynégétiques

**finances** : « garder le cap de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes en particulier d'investissement (...) nous aurons à faire des choix cruciaux »

**communication** : mieux communiquer actions et décisions ; noter que l'application Intramuros « pourra être développée et généralisée » et tous les canaux classiques de communication devront être améliorés (site Internet, bulletin intercommunal, réseaux sociaux) ; ils devront recevoir « une nouvelle impulsion »

En conclusion, Vincent Gouanelle souhaite que la CCBA travaille dans un esprit de coopération « sur lequel nous n'avons pas toujours su nous retrouver ». Il souhaite donner à la conférence des maires « une dimension renforcée ». Il se dit très « affecté » que certains aient pu penser que ses décisions aient été prises « en vertu d'une quelconque haine vis-à-vis de telle ou telle commune ». Il dit que son sens de l'action publique est trop haut placé pour cela « dans son intime conviction ».

D'ailleurs les investissements ont créé un maillage dans tout le territoire et « nous avons nettement conscience de l'importance de l'attractivité du bourg centre que constitue Nogaro ».

« Nous devons retrouver le chemin du dialogue et de la discussion » (...) Nous n'avons qu'un seul but : rendre le service auquel ont droit tous les habitants de ce si beau territoire ».



### Discours de campagne de Christian Peyret

### Résumé de l'intervention de Christian Peyret

Dans un style plein d'allant, Christian Peyret fait « le constat du besoin de dynamiser cette structure »(...) La communauté de communes est un outil important (...) Encore faut-il vouloir agir ».

Le maire de Nogaro énumère les manques les plus criants à ses yeux : quelle commune aujourd'hui ne dispose pas d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), d'un Centre Intercommunal d'Action sociale, d'une commission économique ?

Le but de son intervention : « proposer une vision (...) autour d'un fil conducteur : créer de la valeur locale durable et visible ». Que manque-t-il à notre territoire ? Réponse : « des équipements, des projets structurants et la communication, (...) une vision d'un travail collectif et non pas chacun dans son coin ».

Puis Christian Peyret propose des projets :

étudier un PLUi, « un outil puissant » à saisir avant de nouvelles restrictions au développement urbain

créer une stratégie d'entretien de la voirie avec diagnostic et programmation pluriannuelle et professionnalisation du service

accompagner les communes dans les projets de développement durable pour structurer un projet de territoire ; « étudier l'opportunité économique de s'associer au développement de boucles d'autoconsommation collective d'électricité » (verte)

suivre avec attention le Projet alimentaire de Territoire (PAT) porté par le PETR Pays d'Armagnac et s'informer sur la souveraineté alimentaire des cantines scolaires, de celles des EHPAD et des établissements médico-sociaux

« réfléchir à des mobilités rurales intelligentes » comme le transport à la demande (« je sais que la mandature actuelle a réalisé un audit sur ce sujet, ce dont je la félicite »)

penser la compétence économique – la plus stratégique - en termes de développement local d'accompagnement des entreprises et d'attractivité globale (...) attirer de nouvelles activités adaptées au rural » ; Christian Peyret souhaite donc l'embauche d'un chargé de mission économique « qui pourrait suivre de près notre monde rural »

penser ensemble - et non séparément - la culture, le sport et le tourisme comme moteur d'attractivité et de cohésion

porter un projet de Centre intercommunal d'action sociale « pour le bien de nos habitants »

s'occuper de nos aînés : anticiper le vieillissement : « permettre de bien vieillir chez soi » ; étudier un dispositif « d'EHPAD hors les murs » pour le maintien à domicile

réfléchir à un équilibre entre les groupes scolaires et les RPI et coordonner nos actions « le président de la cc du bas-armagnac »

« nous ne pourrions pas faire l'impasse sur le savoir-nager : c'est un enjeu de sécurité » pour éviter les noyades

Le rôle de la CCBA : coordonner et donner du sens et non créer une concurrence entre communes : « la mandature actuelle a avancé dans ce sens et je souhaite (...) aller plus loin ».

Le problème de l'accès global aux soins, de l'attractivité pour les soignants doit être traité avec les partenaires naturels (Agence régionale de santé, hôpital, professionnels de santé). « La mandature actuelle a partiellement agi dans ce sens ». Mais nous devons revoir notre réponse aux problèmes médicaux, paramédicaux et aux complications sociales qu'ils entraînent.

La CCBA doit être efficace, car « les communes sont muselées et inaudibles auprès de nos partenaires institutionnels et financeurs ».

En conclusion, Christian Peyret annonce : « Je vous propose une gouvernance à 8 vice-présidences (...) Je souhaite évidemment la parité politique avec ceux qui s'engageront pour garantir 4 vice-présidents de chaque côté ».

(1) Celle-ci est justement prévue dans le discours de Vincent Gouanelle et c'est...Christian Peyret qui en sera le vice-président responsable. (2) Le président de toutes les commissions est le président de la communauté de communes, comme dans les conseils municipaux, où le maire est président de toutes les commissions.